

Monsieur Gérard LOMBARDO  
Maire du Rouret  
Allée des Anciens Combattants  
06650 Le ROURET CEDEX

Nice, le 25 FEV. 2015

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous communiquer le dossier relatif à la modification n°4 du Plan d'Occupation des Sols de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur le projet d'aménagement présenté qui s'inscrit dans un programme ambitieux de restructuration du centre-ville du Rouret. Ce projet est indispensable pour traiter et requalifier la RD2085 pour partie en boulevard urbain, pour ouvrir les perspectives sur le village depuis cette voie et ainsi inciter au ralentissement des automobilistes, mais aussi pour créer un nouveau quartier destiné à transformer et à structurer le coeur du village de la commune.

La parfaite connexion de ce projet urbain avec le tissu existant est un enjeu primordial.

Nous soutenons votre objectif d'intégrer les activités commerciales et artisanales en rez-de-chaussée des immeubles. Nous estimons nécessaire de mener une réflexion sur la complémentarité entre les activités présentes et projetées, en prenant en compte les besoins de la population notamment nouvelle. Les activités commerciales et artisanales devront être programmées en conséquence. Mes services se tiennent à la disposition des vôtres, pour travailler sur ce sujet.

Nous saluons votre souhait d'inciter aux modes de déplacements doux et de requalifier en partie la RD2085 qui deviendra un boulevard urbain, sur lequel véhicules, piétons, cyclistes se déplaceront en harmonie et en toute sécurité. Quant au stationnement, le constat dressé précise que les parcs de stationnement existants sont actuellement saturés. Par contre, le projet ne précise pas le nombre de places de stationnement prévu en surface ou/et en sous-sol. Seront-elles en quantités suffisantes pour répondre aux besoins des services publics et des activités économiques ?

.../...

Par ailleurs, nous considérons que votre choix d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour bien encadrer ce projet est tout à fait opportun.

Enfin, nous attirons votre attention sur les légendes de quelques pièces graphiques qu'il aurait été intéressant de compléter pour faciliter la lecture.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

*DIRECTION TERRITOIRES*  
*Dossier suivi par Sylvie TOPOR*  
*Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)*  
*Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27*  
*Réf. n° 150216-583R*